Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Vieuvy - Tome III

Vieuvy, c^{on} de *Gorron* (6 kil.), arrond. de *Mayenne* (28 kil. N.-O.) ; à 50 kil. de Laval.

Anciens noms

Fecit mansionilia… in Vetus Vicum : I…, 834 (Gesta Ald., p. 72). — *Vetus Vico,* 837 (Ibid., p. 105). — *Vetusiacum,* 840 (Ibid., p. 52). — *Vetus Vicum,* IX^{e} s. (Act. Pont. Cenom., p. 41). — *Ecclesia de Vetus Vico,* IX^{e} s. (Ibid., p. 41). — *Vetus Vicum,* IX^{e} s. (Ibid., p. 263). — *Terra inter Camberon et Veterem Vicum,* XII^{e} s. (Arch. nat., L. 968). — *Viezvy,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Ecclesia de Veteri Vico,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Vieuvy* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec schistes précambriens, modifiés à la limite N. Filons de diabase. — Limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Territoire de hautes altitudes, mais assez égal (198 à 217 m.), limité à l'O. et au N. par l'Ourde, affluent coulant du S. au N. de la Colmont. On mentionne en 1414 « le chemin qui veit de Viesvy au pont à la Comtesse, » sur la Colmont, et encore le chemin entre Milvain et Vieuvy, ancien chemin montais ou voie plus antique, connue au XII^{e} s. sous le nom de Rue-de-Charlemagne. — Le bourg est maintenant relié avec Hercé (3.600 m. S.) ; la Dorée (8 kil. O.) ; Désertines (2 kil. N.) ; Saint-Aubin-Fosselouvain (3.500 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1832 par Béquet, 711 hect. — « Fond médiocre produisant bled, avoyne, sarasin ; 15 métairies. » (Miroménil, 1696).

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 18, de 1700 à 1710. — 64 feux en 1696 ; — 97 feux en 1698 ; — 73 feux en 1700 ; — 62 feux en 1715 ; — 295 hab. en 1726 ; — 61 feux en 1732 ; — 200 communiants en 1770 ; — 380 hab. et 260 communiants en 1788 ; — 463 hab. en 1803 ; — 413 hab. en 1821 et 1831 ; — 459 hab. en 1841 ; — 433 hab. en 1851 ; — 477 hab. en 1861 ; — 429 hab. en 1871 ; — 405 hab. en 1881 ; — 395 hab. en 1891 ; — 366 hab. en 1902, dont 96 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 40 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 30 fermes en 1843. En dépendent : la Lande-Guillet, 25 hab. : la Barrière, 31 hab.

Poste de gabelle en 1714.

Bureau de poste de Désertines ; — *perception* de Gorron.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Passais ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne ; du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée et du canton de Fougerolles en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797 : érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; réunie à Saint-Aubin-Fosselouvain, 1810 ; de nouveau érigée en paroisse de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Gorron.

L'*église,* dédiée à la Sainte Vierge — la Visitation, — était petite, rectangulaire, et il faut avoir vraiment l'imagination complaisante de l'abbé Fleury pour la trouver « jolie, le chœur vaste et le grand autel majestueux. Le trésor ajoute l'abbé, consistait en trois beaux calices, un ostensoir, une grande croix, un ciboire, une custode, vases pour les saintes-huiles, le tout en argent ; deux cloches. » La croix existe, lamée d'argent, analogue à celles de Montourtier et de Champéon, mais moins bien conservée. Elle porte l'écusson de Pierre Triguel, chargé d'un chevron accosté de 2 étoiles en chef et d'un cœur surmonté d'une croix en pointe, avec la date 1625, qui est celle d'une réparation probablement. Les mêmes armes se voient sur les pentes d'un dais ancien, avec la date 1756 et les initiales M. T. Saint Éloi, dont on répara l'image en 1720, était l'objet d'une dévotion particulière et d'un pèlerinage qui n'est pas complètement oublié.

Fondations anciennes. — La chapelle Saint-Sébastien du Fay, fondée en 1518 par Guillaume de la Vairie, fut transférée en l'église en 1690. — Celle de Saint-Mathurin se desservait à l'autel du même nom, de quatre messes par semaine, dont une chantée le dimanche, et avait été fondée par Mathurin Charlot, curé du Lion-d'Angers ; elle eut pour chapelains : François *Millet,* du diocèse d'Avranches, 1694 ; Jean *Durand,* curé et doyen de Mayenne, † 1705 ; Georges-Michel *Brault,* vicaire à Saint-Denis-d' Orques, 1789. — La chapelle de la Petite-Baconnière, d'une messe de la Passion, le vendredi, fondée en 1550 par Gervais Bouiller ; Jacques *Fleury* en fut titulaire en 1788.

« Dans tout le canton, écrit l'abbé Fleury, les enfants fréquentaient le catéchisme jusqu'à leur mariage ». Ailleurs il dit seulement qu'on interrogeait publiquement sur le catéchisme ceux qui se disposaient au mariage, et que les enfants faisaient trois communions avant d'être admis à communier au rang des adultes. Les hommes se tenaient au haut de l'église, les femmes au bas de la nef.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Calais. Le temporel se composait de quelques pièces détachées et de la dîme de toute la paroisse.

Curés : Élardin de la *Coupelle,* du diocèse de Paris, permute, 1560. — Richard *Chesnay,* doyen de Courpalay, diocèse de Soissons, 7 septembre 1560, résigne, 1566. — François *Chauvin,* demeurant à Gorron, 3 août 1566, permute, 1573. — Vincent *Guérin,* curé de Gorron, 28 août 1573, démissionne, 1578. Jean Triguel, vicaire, signe le certificat de catholicité, 1577. — Jean de la *Vairie,* août 1578, se démet, 1579. — Jean *Mahé,* de Vieuvy, 25 septembre 1579, résigne, 1583. — Jean *Triguel,* août 1583, † 1597. — Pierre *Portais,* mai 1597, se démet, 1602. — Pierre *Triguel* (V. ce nom), 6 mai 1602, vivait encore, 1625. — Guillaume *Féaulx,* † octobre 1637. — Mathurin *Charlot,* maître ès arts, bachelier en théologie, licencié en décret, curé du Lion-d'Angers, 7 novembre 1637, fonde la chapelle Saint-Mathurin, vers 1640. — René *Bonneau,* 1683. — Jacques *Provost,* demeurant au Mans, pourvu par décès du dernier titulaire, 11 novembre 1702, résigne, 1704. — Jacques *Brindeau,* domicilié à Marolles, 2 septembre 1704, permute, 1712. — François *Chesneau,* curé de Saint-Ouen-le-Brisoult, octobre 1712, permute, 1721. — Mathurin *Charlot,* chapelain de Saint-Sébastien et de Saint-Mathurin, 22 octobre 1721, † 1745. — Pierre *Lochu,* prêtre habitué à Lesbois, 26 novembre 1745, † 1754. — Étienne *Carré,* gradué d'Angers, frère du curé de Saint-Martin de Mayenne, 31 juillet 1754, « a bien soin de son église, paraît être fort honnête homme, a du zèle » (note de l'évêché en 1778), † 1788. — Jacques-Pierre *Fleury* (V. ce nom), installé le 26 novembre 1788, obligé de quitter son presbytère le 29 juillet 1792. Après lui, la paroisse fut desservie jusqu'à la fin de 1792 par le curé jureur de Désertines et par Louis Plagué, maître d'école assermenté de la même paroisse.

Michel-Siméon Foucher, prêtre déporté de Mantilly, exerça le ministère à Vieuvy à la fin de la Révolution.

Depuis le Concordat : Nicolas *Joré,* prêtre insermenté du diocèse de Coutances, 1803-1810. — Jacques-Louis *Bardet,* 1810. — Louis-Marie *Patrie,* 1810, † 1826. — *Morin,* 1826-1852. — *Barabbé,* 1852, † 1882. — Léon *Guérin,* 1882-1894. — Félix *Joachim,* 1894-1902. — *Gaisnon,* 1902.

Presbytère avec jardin immense, et verger planté de pommiers où coulait une fontaine dont l'eau était excellente, au dire de l'abbé Fleury, reconstruit en 1855 sur les plans de M. Féron, de Désertines. Devis : 3.756 fr.

Cimetière contigu à l'église.

Écoles

Écoles. — « Les garçons savaient presque tous lire, écrire et chanter, écrit l'abbé Fleury. Le vicaire faisait les écoles tous les jours ; un maître d'écriture, de mœurs réglées, parcourait les villages pour donner des leçons sous les yeux de la mère. » — Aujourd'hui, école mixte tenue par les sœurs de Briouze depuis 1858.

Établissements de charité

Marie Gilbert, femme Testard, légua 1.500 ℔ aux pauvres, qui furent placées à rente sur le clergé en 1783. — Le *bureau de charité* n'a que 84 fr. de revenu.

Féodalité

Féodalité. — Louis de la Vairie, seigneur de la Serrerie, mari de Marguerite Danisy, et Antoine des Vaux, seigneur de Vaudemusson, mari d'Hardye Trochart, achetèrent de moitié, du seigneur de la Vairie, pour une somme de 8.300 ℔ payable à Angers au sieur de Froullay, des biens qu'ils partagèrent le 7 mai 1598. Le sieur de Vaudemusson eut seulement le moulin et l'étang de Geré, avec faculté de mettre un banc dans le chanceau de l'église, mais sans prétention au patronage. Au seigneur de la Serrerie, au contraire, échurent le moulin et l'étang de Vieuvy, avec l'eau des étangs de Boistard et de Pont-Benoist ; la fondation et le patronage « de l'église, presbytère et enclos de Vieuvy. » Pierre du Bailleul acheta en 1629, de Guy de la Vairie, le fief de la Biardière « en la haute justice de laquelle l'église et le bourg de Vieuvy » étaient assis, et se fit reconnaître, par sentence rendue à Mayenne, suzerain de Jean des Vaux, sieur de Lévaré, pour les fiefs qu'il possédait en Vieuvy. Ce jugement reconnaissait à Pierre du Bailleul : « les droits honorifiques, prééminences et prérogatives, en l'église de Vieuvy, pour la procession, l'offrande, le pain bénist, l'eau béniste, prières publiques, droit de banc et tumbe dans le cœur, droit de liste et ceinture de dueil, tant au dehors que dedans de ladite église, » Jean des Vaux ne devant avoir ni litre ni armoiries dans la « vitre au-dessus du grand autel, » ni même banc et sépulture qu'après le sieur du Bailleul. Pierre du Bailleul est encore qualifié seigneur de Vieuvy en 1664, et par Miroménil en 1696. Cependant, dans l'aveu de Mayenne de 1669 et depuis, les des Vaux de Lévaré sont qualifiés seigneurs de Vieuvy, et René-Gilbert des Vaux déclare en 1720 que César des Vaux avait eu ce droit en 1622, par échange des sieurs et demoiselle de la Motte-Graverie et des Bourdonnais, et que Jean des Vaux, fils de l'acquéreur, avait été condamné à en rendre aveu à Mayenne, par sentence du Palais, le 8 juin 1643. La seigneurie, d'après lui, comprenait le domaine de la Corderie, le moulin de Vieuvy, le presbytère. En fait, il semble que, dans la suite, les seigneurs de Lévaré eurent tous les privilèges seigneuriaux à Vieuvy.

Notes historiques

Notes historiques. — Je rappelle seulement pour mémoire et comme indice de l'antiquité de Vieuvy que l'auteur des *Act. Pont. Cenom.* en attribue la possession à saint Julien, et l'érection en paroisse à saint Turibe ; que

d'après le même auteur, l'évêque Gauziolène en aurait, au VIII[e] s., légué le domaine à ses chanoines et que Charlemagne le leur aurait rendu après qu'il eût été possédé par un chef militaire.

Il est plus certain que saint Aldric y fonda un établissement agricole, y entretint des troupeaux et obtint en 840 de Charles le Pieux la confirmation de ce domaine à son Église, quoique dans ce dernier acte, par suite d'une lecture fautive, le lieu soit désigné sous le nom défiguré de *Vetusiacum* pour *Vetus Vicum.*

Les localités de noms anciens, assez rares, sont : Geré, la Vaussourde, Montoyer, la Boëe.

Juhel de Mayenne confirma aux moines de Savigny la terre située entre Chambresson et Vieuvy qui leur avait été donnée par Simon du Bailleul, Moirol et leurs suzerains : Foucouin Charbonnel, Renaud, son frère, Gosselin de Poë et Richard, son fils, Geoffroy Bisol et sa femme.

Épidémie le 23 décembre 1770 ; on compte, sur 200 communiants, 52 malades et 11 morts.

En 1789, d'après l'abbé Fleury, la population, d'ailleurs paisible, était menée par deux ou trois boute-feux, et, quoique religieuse, était sous l'influence politique « d'étrangers et de mauvais garnements. » En juillet 1789, la panique du vendredi fou eut lieu comme ailleurs, mais non le 11 juillet ni à l'instigation « de l'intrus » d'une paroisse voisine, comme l'écrit plus tard le curé.

Maires

Maires : Jacques *Fleury,* curé, 1791. — Michel *Jamoteau,* juillet 1792. — M. *Hodebert,* fructidor an II. — Pierre *Daguier,* 1798. — Michel *Jamoteau,* 1800, 9 mars 1814. — François *Lefizelier,* 9 mars 1814-1815. — François *Testard,* 28 juin 1815. — François *Lefizelier,* 25 juillet-8 novembre 1815. — *Millet-Dubois,* 8 novembre 1815, 1816. — François *Lefizelier,* 30 décembre 1817-1824. — François *Lefizelier* fils, 1827, 1839. — Jean-Baptiste *Millet,* 1839-1865. — Marin *Sohier,* 1865, démissionne, 1865. — Jean-Baptiste *Lhuissier,* 1865-1884. — Benoît *Bansaye,* 1884-1900. — *Chesnel,* 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. incomplets depuis 1641, complets depuis 1700. — *Act. Pont. Cenom.* et *Gesta Aldrici.* — Fleury, *Mém. sur la Révolution.* — Ch. Pointeau, notes mss. — Cab. Brière. — Chart. de Lévaré.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *la Biardière, le Bois-Marie, la Charbonnière.*